



APPEL À CANDIDATURES : artistes-auteurs bénéficiaires du RSA - Département du Nord

La malterie renouvelle le parcours d'accompagnement professionnel Triple A pour les artistes du Département pendant 12 mois.

Ce dispositif soutenu par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord depuis 2017, vise à soutenir la professionnalisation des artistes-auteurs du domaine des arts visuels dans la maîtrise et le développement de leur activité.

Objectifs :

- Maîtriser la gestion administrative de son activité professionnelle
- Connaître le cadre légal et juridique de son activité professionnelle
- Identifier ses compétences et les développer
- Connaître et élargir son réseau professionnel

Contenu :

L'accompagnement s'appuie sur des rendez-vous individuels et collectifs :

- Sessions collectives d'information sur les thématiques des droits d'auteur et du droit des contrats, sur le cadre fiscal et social, sur les appels à projets;
- Rendez-vous individuels pour répondre aux questions spécifiques liées à la pratique ou au développement d'un projet artistique;
- Compagnonnage artistique et organisation de rendez-vous dit «pair à pair».

Qui peut être candidat ?

- Artiste plasticien.ne et auteur.e dans le secteur des arts visuels (plasticien-ne, peintre, sculpteur-riche, vidéaste, photographe, illustrateur-riche, street art, performeur-se, ...) disponible et volontaire pour s'inscrire dans un accompagnement professionnel
- Inscrit.e dans une démarche professionnelle ou en voie de professionnalisation
- Diplômé.e et/ou ayant suivi une formation initiale dans le domaine artistique
- Ayant une production et une démarche de recherche artistique;
- Bénéficiaire du RSA socle et résidant dans le département du Nord.

Modalités de candidature :

Merci d'envoyer un fichier numérique unique (format PDF de moins de 10 Mo) comprenant :

- Une note d'intention détaillant vos motivations à participer au dispositif en y précisant la date de création de votre activité d'artiste-auteur.e, et votre numéro d'allocataire RSA;
- Un dossier artistique ou portfolio présentant un ensemble de projets et réalisations représentatifs de la démarche de création;
- Un curriculum vitae.

Modalités de sélection :

Les candidatures sont à envoyer avant le 15 janvier 2022 à l'adresse : triplea@lamalterie.com

Un jury de professionnels se réunira pour sélectionner les artistes qui participeront à l'accompagnement qui débutera fin janvier 2022.

Les candidat.es seront informé.es par mail.

Contact et renseignements :

Élisabeth Bérard : chargée d'information-ressource

Téléphone : 06 03 21 89 15

Mail : ressource@lamalterie.com

Le dispositif Triple A est soutenu par le Département du Nord.

Il a reçu une distinction lors « des Lauréats de la Diversité », dans la catégorie : ils innovent dans l'accompagnement vers l'activité professionnelles à l'occasion du World Forum for a Responsible Economy qui s'est tenu à la CCI de Lille en novembre 2021



22/23/24
novembre 2021
à Lille et en ligne sur :
WWW.WORLDFORUM2021.COM
#WFR21